

EX P. 74 ^{P. 24} *[Signature]*
27.5.1999 N° 1520/193/14.00

Kigali, le 12 AOUT 1993

C. C. I. R. - T H E	
AUGUST 1993 N° 1/22	
A TRAITER PAR :	
LE FONDATEUR	N°
ET LE DISTR.	

Son Excellence Monsieur
Le Président de la République
Rwandaise

KIGALI

Objet: Suivi de Votre
visite au Maroc.

Monsieur le Président,

Dans le cadre du suivi de la visite
de travail que Vous avez effectuée au Maroc du 30 juin au
07 juillet 1993, j'ai l'honneur de vous proposer l'envoi
d'une mission que je conduirai dans ce pays au cours de la
période du 21 au 28 août 1993.

Conformément aux entretiens que
Vous avez eus avec Sa Majesté le Roi HASSAN II du Maroc, la
mission aura pour but de relancer la coopération au
développement entre le Maroc et le Rwanda et en particulier
de solliciter l'appui de notre partenaire en faveur du
programme de reconstruction nationale, dans le cadre de la
mise en oeuvre de l'Accord de Paix d'ARUSHA, signé le 04
août 1993.

A cet effet, j'aimerais Vous
demander que soient établis les ordres de mission en faveur
de la délégation rwandaise qui serait composée comme suit:

1. Monsieur Augustin NGIFABATWARE, Ministre du Plan et Chef
de la Délégation.
2. Monsieur Jean NIBACIRE, Conseiller à la Planification à
la Présidence de la République.
3. Monsieur Antoine IBAMBASI, Conseiller aux Affaires
Techniques au Ministère du Plan
4. Monsieur Gratien MUSIGAZE, Directeur de la Coopération
Bilatérale au Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération.
5. Monsieur MUSEMA UWIMANA Alohense, Directeur de l'Usine
à Thé GISOVU.

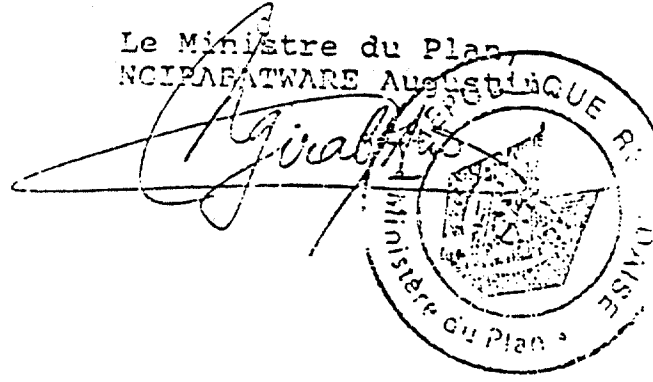
En tenant compte de l'horaire des
avions, la délégation partirait de Kigali le 21 août 1993
pour revenir le 28 août 1993.

Les frais de voyage et de séjour
de la délégation seront pris en charge par le Ministère des
Affaires Etrangères et de la Coopération, à l'exception de
ceux du Représentant de l'Office du Thé qui seront pris en
charge par cette institution.

A toutes fins utiles, je Vous fais parvenir en annexe le mémorandum relatif à cette mission.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Ministre du Plan,
NCEPABATWARE Augustin



Pour approbation:

Le Ministre des Affaires
Étrangères et de la Coopération,

Dr. CAYANA Anastase.

His Excellency
President of the Republic of Rwanda
KIGALI

Dear Sir,

Subject: Follow-up on your visit to Morocco.

As a follow-up to your working visit to Morocco from 30 June to 02 July 1993, I wish to propose to head a mission to this country from 21- 28 August 1993.

In accordance with the talks you held with His Royal Highness King HASSAN II of Morocco, the aim of the mission would be to boost cooperation in the area of development between Morocco and Rwanda, and particularly to solicit support from our partner for the national reconstruction programme as part of the implementation of the ARUSHA Peace Accords signed on 4 August 1993.

In that regard, I wish to request that mission orders be prepared for the Rwandan delegation which will be made up of the following people:

1. Mr. Augustin NGIRABATWARE, Minister of Planning and Head of Delegation
2. Mr Jean NIRAGIRE, Adviser at the Ministry of Planning, Office of the President.
3. Mr. Antoine IBAMBASI, Adviser on Technical Matters, Ministry of Planning.
4. Mr. Gratiem MUSIGAZI, Director of Bi-lateral Co-operation, Ministry of Foreign Affairs and Cooperation.
5. Mr. Alphonse UWIMANA MUSEMA, Director of the Gisovu Tea factory.

Given flight schedules, the delegation will leave Kigali on 21 August 1993 and return on 28 August 1993.

Travel expenses and subsistence allowances will be borne by the Ministry of Foreign Affairs and Cooperation, with the exception of those of the representative from the Tea factory, which will be borne by that institution.

For your information, please find attached to this letter the memorandum concerning this mission.

Yours sincerely,
[SIGNED]
Augustin NGIRABATWARE
Minister of Planning
[STAMP]

For Approval
Minister of Foreign Affairs and Cooperation,
Dr. Anastase GASANA